

Séance ordinaire du 23 avril 2018

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi vingt-trois avril deux mille dix-huit à seize heures quarante-cinq, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement durable, Yves Després, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, attaché politique du Bureau de la mairie, Marc-Antoine Trudel, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2018-04-75

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 23 avril 2018

CE-2018-04-76

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 avril 2018

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 17 avril 2018, tel qu'il est modifié par la suppression de la résolution CE-2018-04-35.

CE-2018-04-77

Financement de la dépense relative aux travaux de réfection, d'élargissement de la surface de croisement et de réfection de voirie et de l'aménagement du passage à niveau au croisement de la rue Charles-Rodrigue (secteur Lévis), convention type reconstruction d'un passage à niveau et convention type modification du système d'avertissement à intervenir avec la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et engagement de la Ville

Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-017

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de réfection, d'élargissement de la surface de croisement et de réfection de voirie et de l'aménagement du passage à niveau au croisement de la rue Charles-Rodrigue (secteur Lévis), conformément à la réglementation du Canadien national, au montant maximal 250 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-47.

Il est également résolu de conclure la convention type reconstruction d'un passage à niveau à intervenir avec la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, de s'engager auprès de Canadien national à payer le montant estimé de 129 000 \$, taxes nettes incluses, lequel sera ajusté selon les coûts réels des travaux, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est enfin résolu de conclure la convention type modification du système d'avertissement à intervenir avec la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, de s'engager auprès de Canadien national à payer un montant estimé à 145 000 \$, taxes nettes incluses, lequel sera ajusté selon le coût réel des travaux, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-04-78

Demande de soumissions pour les parties des lots 2 288 906 et 2 288 907 du cadastre du Québec, offre d'achat du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'une partie du lot 2 288 906 de ce cadastre et financement afférent (rue de Bernières, secteur Saint-Rédempteur)

[Document d'aide à la décision DEV-2018-057](#)

Il est résolu d'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à procéder à une demande de soumissions, tel qu'il est proposé à la fiche de prise de décision DEV-2018-057, pour les parties des lots 2 288 906 et 2 288 907 du cadastre du Québec.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'accepter l'offre d'achat du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'une partie du lot 2 288 906 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, d'autoriser le directeur du Développement économique et de la promotion à signer cette proposition, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville;

- de financer la dépense relative à l'acquisition d'une partie du lot 2 288 906 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, d'une superficie approximative de 17 175,8 mètres carrés, et aux frais inhérents à celle-ci, au montant maximal de 2 864 000 \$, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et ce, conditionnellement à l'acceptation de la proposition de vente par la Ville d'une partie du lot 2 288 906 et du lot 2 288 907 de ce cadastre, dont le produit net de la vente devra être affecté à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2018-04-79**Modification du contrat pour le viaduc et approches reliant la rue Bernières (secteur Saint-Nicolas) et la rue de Saint-Denis (secteur Saint-Rédempteur) (travaux lot 1)**

[Document d'aide à la décision APP-2018-054-R-1](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour le viaduc et approches reliant la rue Bernières (secteur Saint-Nicolas) et la rue de Saint-Denis (secteur Saint-Rédempteur) (travaux lot 1), attribué par la résolution CE-2017-12-59 (appel d'offres 2017-50-41), au montant de 201 116 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2018-054-R-1, compte tenu que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2018-04-80**Levée de la séance**

La séance est levée à 17 h 30.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
